

Trop de credit banque ne veut pas racheter mes credits

Par stoll, le 14/01/2011 à 08:16

bonjour peut on faire une faillitte civille ken on est au chommage et indemnisè et mon epoux a la retraite merci

Par 001, le 22/01/2011 à 09:57

bonjour,

l'octroi de la procédure de rétablissement personnel est de la compétence de la commission de surendettement, tout dépend si votre situation est irrémédiablement compromise et de capacité de remboursement